

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DE BAULE**

**PROCES VERBAL du  
CONSEIL MUNICIPAL  
Du 18 janvier 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Patrick ECHEGUT, Maire

**Etaient présent(e)s : M. Patrick ECHEGUT, M. Jacques MAURIN, Mme Brigitte LASNE DARTAILH M. Sylvain GARCIA, Mme Véronique CHERIERE, M. Charles BERTRANDO, M. Mickaël PILLET, M. Aurélien BRISSON, Mme Frédérique LAMAIN-ORMIERES, Mme Aude VOIEMENT, M. Laurent PINAULT, Mme Claire LELAIT, Mme Stéphanie DELHOUME, Mme Pauline CUINIER**

**Etaient absent(e)s excusé(e)s : M. Peter OOSTERLINCK, M. Olivier GIGOT.**

**Etaient absent(e)s et avaient donné pouvoir : Mme Joëlle TOUCHARD à M. Patrick ECHEGUT, M Arnaud BAMBERGER à M. Mickael PILLET,**

**A été élu(e) secrétaire de séance : M Aurélien BRISSON**

**Ordre du jour :**

1. Approbation du dernier compte rendu
2. CULTURE : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION d'OBJECTIFS avec L'Embouchure
3. CULTURE : Approbation du plan de financement de la saison culturelle ox-PACT Baule
4. PRESTATAIRE GAZ : renouvellement du contrat de fourniture GAZ
5. PERSONNEL COMMUNAL : Avenant au contrat de prévoyance avec la MNT
6. QUESTIONS DIVERSES

Le compte-rendu du dernier conseil municipal a été approuvé.  
*Point reporté – pièce manquante sur IDLIBRE*

## **DELIBERATION 2024 n°1 : CULTURE - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS avec L'Embouchure**

Dans le cadre de sa politique culturelle, la commune de Baule souhaite encourager et valoriser la création artistique, faciliter la diffusion et favoriser l'accès à la culture. C'est dans ce cadre que la convention d'objectifs avec L'Embouchure a été mise en place en 2019.

M. le Maire rappelle que le dispositif de soutien aux associations culturelles et à la création locale s'articule autour d'une réflexion par secteur en faveur de la permanence artistique sur le territoire autour de lieux de diffusion, de création et d'accompagnement des projets associatifs.

À ce titre, et selon le dispositif de soutien financier aux associations culturelles et à la création locale, la commune vise à accompagner les associations dont l'objet défini dans leurs statuts est en cohérence avec les objectifs de la commune de Baule en matière de politique culturelle.

La présente convention a pour objet de fixer les modalités du partenariat entre la commune et l'association L'Embouchure, coopérative culturelle et artistique à laquelle ont adhéré les forces vives culturelles du territoire :

Pour l'année 2024, la subvention versée par la commune à l'association L'Embouchure sera d'un montant de 62 070 euros, scindée en soutien au fonctionnement et soutien dans le cadre du PACT.

Au vu des fiches actions présentées par L'Embouchure, le versement de la subvention est décrit dans la convention sachant qu'il est admis que les subventions versées à l'Embouchure peuvent être reversées aux membres.

M. Patrick Fchegut, Maire précise qu'il y a eu un 1<sup>er</sup> projet chiffré affiché en conseil municipal / puis quelques modifications en lien avec le portage du salaire des 2 chefs d'orchestre.

MME Brigitte Lasne présente la convention aux membres du conseil. la modification d'objet à la suite d'une rencontre avec la caf mettant en avant les actions sociales de l'Embouchure

Charles Bertrando présente le budget relatif à la convention d'objectifs et clarifie la hausse de subvention en faveur de l'Embouchure

- Le portage salarial sera assuré par la SMB par le biais de l'Embouchure
- La collectivité augmente sa subvention mais baisse sa masse salariale
- La masse salariale de l'Embouchure augmente en lien avec la progression de leur activité. 3 cap asso sont passés en accord tripartite avec la Commune

Il présente également les temps forts et événements de chacune des associations fondatrices.

Charles Bertrando note la qualité de complétude des dossiers présentés par l'Embouchure, M. le Maire relève la professionnalisation de l'activité de l'Embouchure

Sylvain Garcia précise que la différence se situe dans les chiffres et non dans le fond de la convention. Il questionne la durée de financement prévue de l'Embouchure, et demande s'ils tendront un jour vers l'auto-financement.

Jacques Maurin demande de clarifier le resto à charge de la commune, ainsi que la part RCV et Département.

le 2<sup>ème</sup> projet financier est validé avec la somme de 24 500€ au fonctionnement de l'Embouchure

Après en avoir délibéré, Le conseil Municipal décide à l'unanimité d' :

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec l'association L'Embouchure telle que présentée et annexée.

NOM DE L'ASSOCIATION	Fonctionnement	Soutien à l'Emploi	PROGRAMMATION CULTURELLE 2024 BENEFICIAIRE DU PACT <sup>1</sup>			
			2024	2025	PACT - participation mairie BAULE à hauteur de 30 % plafonnée à 5000 €.	2026
LA BELLE IMAGE	10 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
L'EMBOUCHURE	22 270,00 €	14 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
CARNAVALE	500,00 €	0,00 €	300,00 €	200,00 €	300,00 €	300,00 €
LA CORNE DES PATURES	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
BAULE D'AIRES	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
SOCIETE MUSICALE BAULOISE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Sous total</b>	<b>32 770,00 €</b>	<b>14 000,00 €</b>	<b>15 300,00 €</b>	<b>15 300,00 €</b>	<b>15 300,00 €</b>	<b>15 300,00 €</b>
<b>TOTAL EN CHARGE DE LA COMMUNE DE BAULE</b> (Fonctionnement + Aides à l'emploi - soutien de la commune à la programmation restant à charge de l'association)	<b>62 070,00 €</b>					
<b>REGLEMENT</b>	Par la commune en Avril de l'année N à l'Embouchure	Par la commune en Mars de l'Année N à l'Embouchure	2024	2025		2026

**DELIBERATION 2024 N°2 CULTURE - Approbation du plan de financement de la saison culturelle 2024 ex-PACT Baule**

La saison culturelle 2024 de la commune de Baule sera une nouvelle fois vecteur de lien social et offrira aux habitants du territoire une programmation riche et ambitieuse. Des arts de la piste à la musique classique, des bords de Loire à l'église de Baule l'offre culturelle bauloise se veut accessible à tous.

Depuis 2024, c'est la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire qui porte les 4 PACT de son territoire. est sera l'interlocuteur de la Région Centre Val de Loire, financeur du partenariat.

Il s'agit ici de valider le plan de financement du PACT Baulois auprès de la CCTVL où se retrouvent la programmation des associations bauloises, de la commune de Messas et la commune de Tavers ainsi qu'une partie du Salon du Livre.

Cette validation permettra à M. le Maire de signer les contrats de cession entrant dans le PACT dont le plan est détaillé ci-dessous :

PACT 2024 - BP			
DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES ARTISTIQUES	68000	REGION CVL	18475,6
		COMMUNE DE BAULE	15300
AUTRES DEPENSES			
		PARTENAIRES ASSO	34224,4
<b>TOTAL</b>	<b>68000</b>		<b>68000</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :**

- **Valider** le plan de financement du PACT de Baule pour l'année 2024 tel que présenté ci-dessus
- **Autoriser** M. le Maire à signer les contrats de cession présentés dans ce cadre portés par les associations bauloises.

**DELIBERATION 2024 N° 3 - PRESTATAIRE GAZ - renouvellement du contrat de fourniture GAZ**

SANS OBJET – POINT REPORTE

M. le Maire explique les raisons du report du point PRESTATAIRE GAZ

Il précise qu'il est possible que le contrat GAZ soit signé avant le prochain conseil si nous sommes contraints de réagir rapidement, actuellement les propositions commerciales ont une durée très limitée.

Sylvain Garcia questionne si des achats en gros sont envisageables par le biais de la CC. Le Maire précise que des prestataires type APROLYS proposent la prestation mais qu'ils sont financièrement sans intérêt.

#### **DÉLIBÉRATION 2024 n°4 PERSONNEL COMMUNAL - Avenant au contrat de prévoyance avec la MNT**

Par le biais d'une convention cadre passé par le Centre de Gestion de la FPT 45, la commune propose aux agents communaux une prévoyance maintien de salaire à laquelle la commune participe.

Il est constaté que de manière générale les indemnisations sont en forte hausse : La Garantie Maintien de salaire a pour objectif de verser un complément de salaire aux agents en arrêt depuis au moins trois mois (passage à demi-traitement). Or la fréquence et la gravité des arrêts continuent de se dégrader.

Aussi la MNT propose un avenant modifiant le taux de cotisation salariales des garanties collectives portant le taux à 0,88% TTC. contre 0,84% actuellement.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :**

- **Autoriser** M. le Maire à signer l'avenant à la convention de participation au contrat de prévoyance collective

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Véronique Chérière revient sur la journée intergénérationnelle avec les enfants des écoles et de l'IME en remerciement de leur participation aux colis des aînés. Beaucoup d'absents à l'IME dû à la vigilance météo orange et l'arrêt des transports. C'était un bon moment partagé. La perspective de mettre des enseignants de l'école en relation avec certains aînés est évoquée. Les aînés ont demandé à revenir déjeuner à la cantine avec les enfants.

Charles Bertrand interpelle sur l'appel à candidature concernant le feu d'artifice de la commune.

Patrick Echegut demande si les élus ont vu la communication Facebook relative à la reprise de la boulangerie historique de Baule. Le bail reste locatif. Des élus se questionnent si la future concurrence prévue au CPI est avortée de cette prochaine implantation.

Patrick Echegut rappelle l'extension prochaine des bâtiments de Joris Ide

LE Maire fait un point sur le projet autour du parvis. Analyse des offres et mise en concurrence sur 2 lots. Le lot VRD est inférieur d'environ 100K €. Il n'y a pas de précision quant aux candidats.

Des échanges sont réalisés sur l'état de la voirie du lot le Bourg et des travaux à venir.

Claire Lelait évoque les PAV du parking cimetière – souvent pleines.

PLUS AUCUN POINT N'ÉTANT SOULEVÉ, LA SÉANCE EST CLOSE.

SIGNATURE du MAIRE

Le

Patrick ECHEGUT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. ECHEGUT', written in a cursive style.

SIGNATURE du SECRETAIRE DE SÉANCE

Le

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, consisting of several loops and a long tail.